

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LA FACULT 

DU JEUDI 10 FEVRIER 2022

PR SENTS : M. AMMOR - Mme DALLET-CHOISY - Mme DARDAUD - Mme DEMOUSSIS - Mme DENIS - Mme GROSBOIS - Mme HUGUET - M. LABROCHE - M. LISOVYI - M. MESSAI - M. MOYER - Mme NUNES - Mme PEREIRA-NUNES - Mme PETIT - M. PETRIGNET - M. PUJOL - M. ROSSI - M. THIBONNET - M. TRAN VAN - M. VANNIER

PROCURATIONS : M. BLARDAT   Mme DALLET-CHOISY - M. DEVOGELE   M. LABROCHE - M. GALINEAU   Mme HUGUET - M. LACOSTE   Mme GROSBOIS - Mme LECUREUIL   Mme HUGUET - Mme VALLEE   M. ROSSI

INVIT S : M. BELAUD - M. BROUARD - Mme CAMIADE - M. DARROUZET - Mme DELARUE - M. FRIOCOURT - M. GANNIER - Mme GEORGELIN - Mme GOUISSEM-TROUVE - M. HUMBERT - Mme IMBAULT - M. LEMAN - Mme MONTIGNY - Mme NADAL - Mme RIPODAS

EXCUS S : Mme DUBREUIL - M. FREMONT - Mme GUIVARC'H - Mme PEROL - Mme MONTIBERT - Mme SCHALLER - Mme SUPPO

1) Approbation du compte-rendu du conseil de la Facult  du 9 d cembre 2021

Sandrine Dallet-Choisy demande aux membres du conseil si des remarques sont   apporter au compte-rendu du conseil de la facult  du jeudi 9 d cembre 2021.

Christine Georgelin (invit e comme tous les coll gues  lus aux conseils) apporte les pr cisions suivantes concernant le travail sur le RIFSEEP :

« Dans un contexte de revalorisation indemnitaire g n ral impuls  par la loi pour la programmation de la Recherche, le conseil d'administration a adopt  le 31 janvier dernier un r am nagement du r gime indemnitaire relatif aux fonctions, suj tions, expertise et exp rience professionnelle (RIFSEEP), applicable aux personnels BIATSS de l' tablissement, titulaires et CDI.

Celui-ci pr voit :

La cotation d'environ 70 postes d'agents qui n'avaient pu  tre cot s jusqu'  pr sent.

Une revalorisation indemnitaire cons quente des grilles relatives aux indemnit s de fonctions, de suj tion et d'expertise (IFSE) telles qu'elles avaient pu  tre valid es en 2018 lors de l'adoption du RIFSEEP dans l' tablissement.

Cette d lib ration intervient apr s l'organisation de cinq groupes de travail avec les repr sentants des personnels et d'un avis favorable du comit  technique de l' tablissement.

L' tablissement s' tait engag  en 2019   revaloriser les montants du RIFSEEP du montant de l'inflation. Le choix fait par l' quipe politique actuelle est d'aller au-del . Ainsi, il est pr vu selon les corps et les groupes d'appartenance, une augmentation pouvant aller de 14, 90 euros   90 euros mensuels, soit une augmentation selon les corps et groupes d'appartenance de 4,5%   23%. Un effort particulier a  t  fait par l' tablissement sur les ASI



afin de donner plus de cohérence à la grille de gradation des indemnités par rapport aux autres corps, et sur les catégories C du groupe 2.

Des objectifs indemnitaires cibles à atteindre en 2027 ont été fixés par le ministère. L'établissement s'engage donc dans cette trajectoire avec notamment pour objectif de réduire l'écart indemnitaire au sein de la catégorie C et de promouvoir les agents actuellement classés en C1 vers un corps de niveau supérieur.

La mise en œuvre de ces revalorisations prendra effet le 1er janvier 2021. Des versements rétroactifs seront versés à l'ensemble des agents concernés sur la paye d'avril.

Pour l'établissement, le coût de cette mesure représente 400 000 euros annuels environ, dont, à ce jour, seulement 150 000 euros sont annoncés comme financés par le ministère dans le cadre des accords liés à la LPR. »

Christine Georgelin précise également que toutes les fiches de poste vont être revues ainsi que leur cotation. 2 chantiers sont en cours en parallèle, celui de la cotation des postes CDI et celui de leur régime de prime.

Adopté à l'unanimité

2) Informations générales

- Auto-évaluation HCERES

Sandrine Dallet-Choisy propose à Christine Georgelin de faire un point sur l'auto-évaluation HCERES. Elle présente les différents groupes de travail ainsi que le calendrier prévisionnel.

Calendrier prévisionnel

Deux premières semaines de Janvier

- Constitution des **Comités de pilotage opérationnel**
- Organisation du travail d'auto-évaluation (en groupes de travail si nécessaire)
- Validation de la démarche par le CPP

Mise en œuvre de la démarche – Première phase

- **Préparation des données** par le SOP : du 04/01/2022 au 04/02/2022 (pour formations et UR) et **visite des composantes** pour leur présentation
- Réalisation des **analyses des critères** : du 19/01/2022 au 31/03/2022
- **Synthèse des premières analyses** : du 31/03/2022 au 04/04/2022 (préparation de SWOT par références)

Séminaire d'établissement : **jeudi 7 avril 2022**

Mise en œuvre de la démarche – Deuxième phase

- Du 11 avril au 31 mai 2022 : intégration des recommandations issues du séminaire et **finalisation des auto-évaluations** par les formations et UR

Présentations finales aux instances

- Conseil Académique plénier du 31 mai **2022**
- Conseil d'Administration du **13 juin 2022**

Dépôts sur Pellican des rapports

- Du 01/06/2022 au 15/06/2022

Transmission du rapport final : **15/06/2022**

Les directeurs d'unités expriment leur souhait de décaler le dépôt en septembre pour la recherche.

Sandrine Dallet-Choisy remercie Christine Georgelin pour ses éclaircissements.



- JPO

La journée Portes Ouvertes s'est bien déroulée avec une fréquentation en légère baisse. Les salles par formation ont été appréciées. La disposition des formations dans le forum et le Bat E sera à nouveau proposée l'année prochaine.

La signalétique n'est toujours pas suffisante. Il faut orienter les familles vers le forum dès leur arrivée. Bénédicte Montigny suggère qu'une communication soit faite en ce sens sur le site internet de l'université.

Cette année encore le BEST s'est beaucoup mobilisé. Sandrine Dallet-Choisy remercie les étudiants du BEST pour leur présence et leur implication dans les visites des salles de TP.

L'ensemble des Enseignants présents souligne la grande implication des étudiants sur les stands des formations.

- Calendrier

Le calendrier prévisionnel universitaire 2022/2023 voté en CFVU du 3 février 2022 est présenté.

Pré-rentrée du 29 août au 10 septembre et début des enseignements possibles dès le 5 septembre 2022. Pause pédagogique du 31 octobre au 6 novembre 2022. Epreuves des LAS PASS le 10 décembre 2022.

Congés de fin d'année du 19 décembre 2022 au 2 janvier 2023 inclus.

Début du semestre 2 le 16 janvier 2023.

Concernant la fermeture estivale 2022, elle aura lieu du 22 juillet au soir au 22 août au matin pour notre composante. L'Université sera fermée du 27 juillet au soir au 22 août au matin.

3) Election du Doyen

L'élection du Doyen aura lieu lors du conseil du 24 mars 2022 pour une prise de fonction le 6 mai 2022.

La publicité et l'appel à candidature seront faits entre le 7 mars et le 10 mars 2022 par mail et voie d'affichage d'un arrêté.

Sandrine Dallet-Choisy annonce sa candidature à sa réélection.

Il est rappelé que seuls les enseignants peuvent présenter leur candidature. Ils doivent être membres de la faculté. Il n'est pas nécessaire d'être membre du conseil.

Rappel : 38 votants

Collège étudiants : 9 (7 actuellement)

Collège BIATSS : 5

Extérieurs : 6

Collège PR : 9

Collège MCF : 9

Majorité absolue aux 3 premiers tours; majorité relative au 4ème

Le conseil du 10 mars 2022 est annulé en raison de la tenue de la CFVU ce jour-là.

4) Point pédagogie

- Certification de langue anglaise

Cette certification en langue anglaise est obligatoire pour les étudiants de 3^{ème} année de licence, de LP mais pas de niveau exigé.



- TOEIC : examen en autonomie sur ordinateur et téléphone pour la surveillance. Durée 1h pour un coût total de « 41 euros ».

Une session sur table est proposée pour ceux qui ne pourraient pas suivre à distance. Durée plus longue car session non adaptative + frais de surveillance.

- Cambridge English Language Assessment : surveillance à distance, compréhension écrite et orale et expression écrite. Coût de 65 euros. Réservé uniquement aux étudiants ayant un projet de mobilité internationale.

Le ministère alloue 30 euros / étudiant, ce sera à l'université de prendre en charge la différence.

Une plateforme d'entraînement au test est disponible au SCD.

Un point de vigilance est soulevé par Elise Pereira-Nunes concernant les étudiants en situation de handicap. Le cahier des charges du prestataire ne prévoit pas d'aménagements spécifiques. La question sera posée à Nicolas Oppenheim.

- Sélection MASTER

La mise en place d'une plateforme nationale type Parcoursup est repoussée. Les candidatures sont donc à déposer via e-candidat.

Le calendrier retenu à la CFVU pour les sélections à l'Université de Tours est le suivant :

- Masters en apprentissage : du 9 au 25 mars 2022
- Masters : du 11 avril au 3 mai 2022. Réponse avant le 11 juin 2022.

Retour de la règle « silence vaut accord »

- Capacités 2022 Parcoursup

Capacités d'accueil communiquées au rectorat :

Libellé formation affectation	Capacité 2021	Capacité 2022
Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la Vie -	305	300
Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chimie	150	150
Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques	80	80
Université de Tours - Licence - Informatique	100	80
Université de Tours - Licence - Sciences de la vie	350	300
Université de Tours - Licence - Sciences de la vie - option Santé	90	80
Université de Tours - Antenne de Blois - Licence – Informatique	45	40
Université de Tours - Licence – Physique	80	50
Université de Tours - Licence - Sciences de la Terre et environnement	60	50
Université de Tours - Licence - Chimie	80	60
Université de Tours - Licence - Chimie - option Santé	40	40
Université de Tours - Licence - Mathématiques	90	80
Université de Tours - Licence - Mathématiques - option Santé	40	20



- Groupe de travail Handicap

Un groupe de travail, dont font partie Sandrine Dallet-Choisy, Virginie Delarue et Alizée Denis, a été constitué par Nicolas Oppenheim concernant les étudiants en statut de RSE avec un tiers-temps. L'objectif est de remonter les bonnes pratiques de chaque UFR et de les partager concernant l'organisation des tiers-temps lors des épreuves terminales et des contrôles continus.

Bénédicte Montigny sera invitée à participer aux prochaines réunions en tant que référente handicap pour la Faculté.

Une discussion est engagée sur le paramétrage des modalités de contrôle des connaissances. Sandrine Dallet-Choisy souligne en accord avec l'assemblée qu'il faudrait revoir la procédure de notation lors d'absence justifiée.

- Service prévisionnel par département

département	titulaire	Potentiel dpt	potentiel titulaire	CE, ATER	décharge délégation disponibilité	service prévisionnel	HC titulaires	heures vacataires	référentiel
Agrosciences	9	1440	1440		64	2048	396,5	275,5	90
anglais	5	2688	1920	768		3215	291	236	108
BAG	24	5958	4516	1442	403	6572	716,5	300,5	111
Biochimie	8 dont 2 arrêts	1632	1152	480	128	2302	336	462	28
Chimie	23	5035	4454	576	256	6039	1044	216	120
géosciences	11	2304	2112	192	48	3045	563	226	98,75
Info Blois	9	2304	2112	384	288	3552	397	1139	84,25
Infos Tours	9	3456	2496	1152	320	4723	227	1360	98,75
Mathématiques	27	5936	5184	752	775	8110	1319	1630	131
microbiologie	5	960	960			1407	197	250	60,25
neurosciences	8	1728	1636	192	352	2264	160	728	56
Physio Animale	7	1344	1344		96	1729	259	126	46
Physio Végétale	10	1984	2112	176		3147	940	223	48
Physique	24	5376	4608	576		6101	338	387	128

Le tableau sera envoyé aux responsables de département pour validation et correction si nécessaire.

Christine Georgelin souligne l'importance d'informer des départs à la retraite 1 an avant l'échéance. Cela permet de prévoir les ouvertures à concours dans la campagne d'emploi de l'année suivante et de pouvoir recruter un titulaire.

5) Point Recherche

- Cécile Grosbois fait un point sur la commission Recherche de janvier 2022 :
 - Le 4^{ème} programme d'investissement d'avenir (PIA4) a été déposé sur le thème « Recherche translationnelle et innovation thérapeutique » et présenté au CAC.
 - Dépôt d'un atlas régional des projets ANR. Informations à retrouver dans l'intranet.
 - Création d'un pôle SAPS « Sciences Avec et pour la Société » afin de structurer toutes les actions à l'échelle de l'établissement (signature des chartes, labellisations ministérielles)



- Calendrier HCERES :

- 15/12/21 : visite avec un représentant de l'HCERES. Un document de synthèse a été adressé par Emmanuelle Huver aux DU
- 20/1/22 : réunion des DU pour les questions restantes
- 10/2/22 : rencontre stratégique des VP avec l'HCERES
- Courant février 22 : transmission par les services centraux des données extraites
- **31/3/22 : envoi de l'autoévaluation UR par les DU aux VP Recherche** (version non définitive, sans le porte-folio ni les tableaux excel). Retour aux UR si besoin
- 7/4/22 : séminaire d'établissement
- Fin mai / début juin 22 : passage dans les instances
- **10/6/22 : date limite de dépôt.** Transmission à Caroline Vaslin et la DRV téléverse dans Pelican
- Du 9 janvier au 17 février 2023 : visite HCERES sur site par visioconférence

Concernant les écoles doctorales, qui sont communes à l'Université de Tours, d'Orléans et à l'INSA Val de Loire, les rapports seront déposés par l'un des 3 établissements. La rédaction est commune aux 3 établissements mais il y a 1 seul porteur défini comme suit :

- Santé, Sciences Biologiques et Chimie du Vivant : Université de Tours
- Energie, Matériaux, Sciences de la terre et de l'Univers : Université d'Orléans
- Mathématiques, Informatique, Physique théorique, Ingénierie des systèmes : INSA

- Déménagement du laboratoire SIMBA dans les locaux de pharmacie.

Le laboratoire SIMBA a quitté le bat J pour aller s'installer dans des locaux de chimie en Faculté de Pharmacie. Les locaux libérés seront réattribués au laboratoire de recherche PCM2E. Le 1^{er} étage du bâtiment sera entièrement dédié à la recherche.

Un réaménagement des bureaux doit être étudié afin de libérer un espace de travail pour les collègues de SIMBA lorsqu'ils viennent faire leur TP dans le bâtiment J. Sandrine Dallet-Choisy demande au département de chimie d'identifier une salle.

- Signature des conventions de stage

Sandrine Dallet-Choisy rappelle la procédure pour la signature des conventions de stage :

- Laboratoire d'accueil : le directeur ou le directeur adjoint
- L'enseignant référent : responsable des stages désigné par le responsable d'année
- le tuteur professionnel : celui qui encadre le stagiaire
- le Doyen

La signature du responsable d'année n'est pas demandée sauf si c'est l'enseignant référent. Nécessité d'avoir au moins 1 signature originale en plus de celle du Doyen.

6) Point étudiant

Enzo Rossi confirme les bons retours concernant la JPO mais souligne un manque de communication sur l'évènement ressenti par les étudiants.

- Conseil des étudiants :

Le 1^{er} conseil des étudiants s'est tenu le 31 janvier 2022. Il a pour but de réunir tous les délégués de promotions de chaque filière de la Faculté. Une quinzaine de délégués étaient présents et chaque filière était représentée. 3 points ont été abordés :

- Organisation des examens au semestre 1 :

Les étudiants ont fait remonter un manque d'information sur les modalités de contrôle



- Emploi du temps :

L'emploi du temps n'est pas toujours mis à jour. Les salles de TP ne sont pas systématiquement indiquées sur l'EDT. Les TP n'apparaissent pas toujours dans l'emploi du temps des étudiants.

Des difficultés logistiques pour certains étudiants de master qui enchaînent des cours sur 2 sites différents (Grandmont et Tonnelé). Enchaînements TP/CM qui provoquent des retards en CM.

Salles parfois trop petites.

Sandrine Dallet-Choisy conseille de vérifier en début de semestre afin de s'assurer que l'ensemble des TP est bien renseigné.

- Vie associative

Il est remonté des difficultés au niveau des enseignements. Les cours sont plus difficiles en fin de semestre. Enzo Rossi propose de mettre en avant les clés de la réussite en début d'année pour réapprendre aux étudiants à travailler.

Certains étudiants ne reçoivent pas les mails via les listes de diffusion. Virginie Delarue les invite à se signaler auprès de la scolarité.

Le conseil des étudiants propose de mettre en place des groupes de travail pour réfléchir à toutes ces difficultés et être force de proposition.

- Marquage au sol du stationnement et des passages piétons devant la Faculté

Les marquages au sol devant la Faculté doivent être améliorés pour la sécurité des piétons. Le passage piéton est partiellement effacé et les voitures ne le respectent pas toujours. Une demande en ce sens sera transmise à la Ville de Tours ainsi qu'à la Métropole.

- Tutorat

Alizée Denis (présidente du BEST) souligne les difficultés observées en mathématiques et en physique par les tuteurs du BEST.

Elodie Demoussis précise que peu d'étudiants participent au tutorat organisé par le département de mathématiques. Les responsables d'année ont pourtant communiqué le programme et le tutorat est relayé sur l'emploi du temps.

La question de la communication se pose à nouveau. Il faut mettre en avant les actions du BEST (tutorat et séances de révision organisées à la BU). Ces actions pourront être affichées dans le nouveau local du BEST au bâtiment V4 et Sandrine Dallet-Choisy recommande au conseil des Etudiants de former un groupe de travail « communication auprès des étudiants ».

Alizée Denis fait part des bonnes pratiques des élus étudiants en Pharmacie. Ils communiquent via Instagram, Facebook et Discord et cela fonctionne très bien. Les élus et les délégués doivent être actifs dans cette démarche.

- Congrès Femmes en Sciences

Laura Nunes présente le 1^{er} congrès Femmes en Sciences organisé par l'AFNEUS qui aura lieu du 18 au 20 février 2022 à Paris au Centre des Congrès de la Villette. L'entrée est gratuite et ouverte à tous. Le planning est à retrouver sur le site internet Femmes en Sciences. Des tables rondes, conférences, stands et expositions seront organisés. Le BEST et la Mission Egalité de l'Université ont mis en place un transport en bus gratuit pour les étudiants,



enseignants, personnel de l'Université pour la journée du samedi 19 février. Les inscriptions se font auprès du BEST par mail ou à leur permanence.

Il est suggéré de communiquer ces informations auprès des autres composantes.

- Demande de Subventions

- TFJM 2022 :

Ce tournoi est organisé à la Faculté des Sciences et Techniques depuis 2018 par l'association Animath en lien avec des enseignants chercheurs universitaires et est destiné aux élèves de Terminale. En 2020, il était en distanciel et en 2021, il n'a pas eu lieu à cause du Covid.

Cette année, la rencontre aura lieu le week-end du 7-8 mai 2022 et accueillera 6 équipes, soit une trentaine de lycéens plus leurs encadrants et le jury.

Une demande de subvention est présentée pour un montant de 300 €.

Adopté à l'unanimité

- BEST :

Le BEST a organisé une formation autour du tutorat scientifique. Lors de cet évènement, le BEST a dû faire face à des imprévus dus au Covid (annulations de dernière minute et moins de participants que prévu) et a été contraint de changer de lieu au dernier moment.

Ces imprévus ont généré des dépenses supplémentaires que le BEST ne peut prendre en charge en intégralité.

Une demande de subvention est présentée pour un montant de 300€.

Adopté à l'unanimité

7) Point travaux

- Fac'Lab : il est bientôt terminé. La gestion d'accès ne peut être pour l'instant installée en raison de ruptures d'approvisionnement sur les composants électroniques. L'inauguration est prévue courant mars. Il sera fonctionnel pour la rentrée prochaine et est à destination des étudiants.
- Bâtiment F : installation des prises électriques dans les amphis F21 et F22 réalisée avec un financement 100% UFR
Problèmes de commande d'éclairage résolus.
- Bâtiment L : l'installation des châssis coulissants sera terminée dans la semaine du 14 au 19 février. Les rideaux sont installés et les stores seront également terminés la semaine du 14 au 19 février.
Demande d'installation électrique dans une salle informatique pour le département d'Agrosciences réalisée.
- Local V4 : réception des travaux espérée en avril. Retard dû à l'installation de la gestion d'accès. Il est proposé un accès clé en attendant de pouvoir mettre en place la gestion d'accès. Les manifestations proposées par le BEST (ventes de t-shirts, crêpes...) restent possibles dans le hall du bâtiment F.
- Abri poubelles : terminé sauf la gestion d'accès.
- Pascal Vaudin, chargé de mission sport et bien-être, demande l'étude de la faisabilité pour l'installation de douches pour le personnel et les étudiants qui viennent en vélo. 2 douches pourraient être créées dans les toilettes du bâtiment E1 (1 côté femme et 1 côté homme). Un local à vélo sur le site est grandement souhaité. La demande est réitérée par l'assemblée.



8) Questions diverses

- Bénédicte Montigny évoque une demande récurrente concernant le nettoyage des vitres qui sont très sales. Fadila Gouissem-Trouvé explique que le marché de nettoyage des vitres prévoit une prestation tous les 5 ans. Le prochain nettoyage pour notre composante est dans 2 ans. Il est possible de faire faire un devis par un prestataire et d'étudier le coût, qui serait à charge de la Faculté.
- Yves Belaud évoque le problème de gestion des salles informatiques. Les TP récurrents devraient être prioritaires dans l'emploi du temps. Possibilité également de pouvoir utiliser les salles 8h/jour et non 6h en commençant les TP dès 8h le matin. Fadila Gouissem-Trouvé et Sandrine Dallet-Choisy confirment qu'il est possible de les utiliser 8h/jour et de commencer à 8h le matin.
- Yves Belaud demande que dans le cadre du nouveau contrat, le département de mathématiques soit associé et informé en amont en cas de changement de volume horaire de mathématiques dans les maquettes.

Prochain conseil de la Faculté le jeudi 24 mars 2022.

Le 7 mars 2022

Le Doyen,

Sandrine DALLET-CHOISY